

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Bien que le deuxième trimestre de 2016 ait été une période occupée, peu de dossiers ont été réglés. Notre travail a quand même permis aux écoles d'économiser environ 350 000 \$. Il s'agissait en fait du calme qui précède la tempête.

Comme prévu, Ontario Power Generation a déposé à la Commission de l'énergie de l'Ontario une demande d'approbation de tarifs qui prévoit des hausses de 104 millions de dollars (M\$) sur 5 ans pour les écoles ainsi que d'autres augmentations considérables par la suite. Quatre entreprises de distribution d'électricité de la région du Grand Toronto ont également demandé à la Commission d'approuver leur fusion et de les autoriser à conserver pour elles-mêmes, pendant 10 ans, les économies résultant de cette opération. Enfin, la Commission devrait rendre ses décisions dans les grands dossiers concernant Powerstream et l'expansion du réseau de distribution de gaz naturel.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Expansion du réseau de distribution de gaz naturel. Union Gas et Enbridge ont demandé à la Commission de l'énergie d'approuver le prolongement subventionné de leurs réseaux de distribution de gaz naturel dans plus de 70 communautés qu'il n'est actuellement pas rentable de desservir. Ces propositions seraient avantageuses pour certaines écoles, mais d'autres devraient en faire les frais.

Au cours d'une audience tenue en mai, la plupart des groupes de clients se sont vivement opposés à ces propositions. Nous avons adopté une position plus modérée en proposant que la Commission assouplisse les critères permettant de déterminer si un prolongement est rentable, tout en continuant de tenir compte des facteurs économiques fondamentaux qui influent sur la rentabilité dans le secteur du gaz naturel.

La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au cours de l'automne.

Régime de plafonnement des émissions de gaz à effet de serre et d'échange de droits d'émission.

Nous sommes toujours engagés dans cette consultation, qui concerne les effets des politiques relatives aux changements climatiques sur le secteur du gaz naturel. Les travaux ont peu progressé parce que la Commission de l'énergie attend d'obtenir plus de détails sur les politiques que le gouvernement compte mettre en œuvre.

Il semble bien que la Commission ne rendra pas de décision finale à ce sujet avant le début de l'année prochaine.

Nous considérons que ce dossier représente un risque élevé pour les écoles, et nous continuerons de le suivre de près.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

« Mégafusion » de Powerstream, Horizon Utilities, Enersource et Hydro One Brampton.

Ces quatre grands distributeurs d'électricité ont finalement déposé la demande d'approbation de leur fusion en mai. En raison d'économies d'échelle et d'autres facteurs, les quatre entreprises pourraient réduire leurs coûts de 400 M\$ à 500 M\$ sur 10 ans à la suite de la fusion, mais elles proposent que toutes ces économies profitent exclusivement à leurs actionnaires. Pour leur part, les groupes de clients souhaitent qu'une partie de ces économies serve à financer des baisses de tarifs.

Lorsqu'elle examine des demandes de fusion, la Commission de l'énergie refuse habituellement de tenir compte de leur impact sur les tarifs. Nous avons contesté cette pratique devant les tribunaux, et notre instance est actuellement en suspens. Nous allons continuer de faire pression sur la Commission pour qu'elle ordonne à l'entreprise fusionnée de partager avec ses clients une partie des économies résultant de la fusion.

Powerstream – Tarifs de distribution – 2016-2020.

La Commission de l'énergie n'a toujours pas rendu sa décision sur cette demande, qui a été déposée en mai 2015. Le retard qui se poursuit dans ce dossier semble attribuable à des complications liées à la demande d'approbation de la mégafusion dont il a été question ci-dessus. Un autre facteur qui peut y contribuer est notre contestation devant les tribunaux du refus de la Commission de tenir compte de l'impact de la fusion sur les tarifs.

Powerstream veut hausser les tarifs des écoles de 8,15 % par année sur 5 ans. Comme le montrent les données figurant dans la demande relative à la fusion, l'entreprise n'a pas vraiment besoin de ces hausses, mais elle propose que ces bénéfices additionnels soient versés à ses actionnaires plutôt qu'à ses clients.

Toronto Hydro – Rajustement d'égalisation.

Bien que l'examen de la demande d'approbation des tarifs de Toronto Hydro soit essentiellement terminé, il restait encore à régler la question d'un rajustement d'égalisation concernant les dépenses d'immobilisations de l'entreprise pour la période de 2011 à 2014. Toronto Hydro souhaitait obtenir 11 M\$ de plus de ses clients, invoquant le fait que ses dépenses avaient été supérieures aux prévisions pour cette période. Les groupes de clients, dirigés par un des avocats de la Coalition, Mark Rubenstein, ont négocié un règlement prévoyant la radiation de cette somme de 11 M\$ par l'entreprise. Il en résulte une économie ponctuelle d'environ 150 000 \$ pour les conseils scolaires de Toronto.

Autres distributeurs d'électricité. Au cours du trimestre, des décisions ou des règlements concernant quelques autres distributeurs d'électricité ont permis aux écoles visées d'économiser en tout quelque 200 000 \$.

Ontario Power Generation (OPG) – Tarifs de production – 2017-2021. À la fin de mai, OPG a finalement déposé la demande d'approbation des tarifs de production sur 5 ans de ses centrales nucléaires et hydroélectriques, qui est la plus importante jamais présentée au Canada. Sur cette période, les tarifs de base proposés s'élèvent à environ 24 milliards de dollars. Toutefois, des

éléments complémentaires intégrés à la structure tarifaire ajouteraient de 5 à 8 milliards de dollars à cette somme, en fonction des coûts et des niveaux de production futurs.

En résumé, pour les 5 prochaines années, OPG propose des hausses de tarifs tout juste inférieures à l'inflation pour ses centrales hydroélectriques, mais elle y ajouterait toutes les dépenses en immobilisations qu'elle devrait engager pour améliorer ses installations. Pour les centrales nucléaires, OPG propose un mécanisme de lissage complexe qui entraînerait des hausses de 11 % par année sur 10 ans. Au terme de cette période, la production d'électricité dans les centrales nucléaires coûterait presque trois fois plus cher qu'actuellement.

Fait intéressant, en raison de la hausse extraordinaire et temporaire des tarifs appliquée l'an dernier et d'une proposition visant à reporter le paiement de certains coûts actuels, les tarifs devraient diminuer en 2017. Toutefois, en 2021, ils auraient augmenté de 40 % et, en 2026, ils auraient grimpé d'au moins 120 % – et probablement davantage. Pour la période de 2017 à 2021, la hausse proposée de la facture des écoles s'élève à 104 M\$, mais OPG souhaite en reporter 27 M\$ aux 5 années suivantes (intérêts en sus), ce qui résulte en une hausse nette de 77 M\$. Pour la période de 2022 à 2026, la facture des écoles augmenterait de 263 M\$ additionnels, pour un total de 340 M\$ sur 10 ans.

Une grande partie de cette hausse est liée au projet de remise en état de la centrale nucléaire de Darlington, que le gouvernement a déjà approuvé et sur lequel la Commission de l'énergie n'exerce qu'un pouvoir limité. Toutefois, il est encore possible d'obtenir des réductions dans d'autres secteurs, et nous visons à obtenir au moins 10 M\$ d'économies sur les 5 premières années. (Naturellement, la meilleure stratégie de réduction des coûts pour les conseils scolaires continue d'être la mise en place de programmes dynamiques d'économies d'énergie).

Le processus d'examen de cette demande prendra de 10 à 14 mois. Nous comptons jouer un rôle central en vue de coordonner les activités des intervenants.

AUTRES QUESTIONS

Régimes de retraite et autres régimes

d'avantages complémentaires. Les entreprises de services publics incluent actuellement dans leurs tarifs des sommes destinées à financer les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages complémentaires offerts à leurs employés retraités. Les sommes ainsi recueillies sont généralement supérieures aux coûts de ces régimes, ce qui crée avec le temps des réserves de capitaux libres qui ne sont pas vraiment mis de côté pour financer des coûts futurs : des milliards de dollars sont ainsi perçus auprès des clients bien avant d'être dépensés. Depuis quelques années, nous luttons pour faire réduire ces prélèvements excessifs, et une consultation est en cours en vue de remédier à cette situation. Notre position est qu'il faudrait assurer un suivi de ces prélèvements cumulatifs excessifs et que les entreprises devraient remercier leurs clients de leurs « investissements » en leur accordant des baisses de tarifs.

Gouvernance d'entreprise. La Commission de l'énergie a entrepris une initiative afin d'établir des critères pour la gouvernance des entreprises de services publics, notamment en ce qui concerne la sélection des administrateurs, le fonctionnement des conseils d'administration et les relations avec les actionnaires. Si elle établit de tels critères, elle sera le premier organisme de réglementation au monde à prendre pareille mesure. Nous prévoyons que la Commission fera face à de vives résistances, tant chez les entreprises que parmi leurs clients.

Rôle des intervenants. En juin, la Commission de l'énergie a annoncé les changements attendus de longue date aux règles concernant le rôle des intervenants. Comme prévu, l'annonce indiquait que, à compter de 2017, les groupes représentant les clients résidentiels et les petites entreprises – le Conseil des consommateurs du Canada, les groupes représentant les personnes âgées et les locataires ainsi que Energy Probe – seront remplacés par une « représentation locale » surveillée et contrôlée par la Commission de l'énergie. L'annonce ne parlait pas des

intervenants représentant d'autres groupes de clients, comme les écoles, mais il est connu que la Commission espère limiter la portée, l'impact et le financement de ces intervenants une fois que le nouveau mode de représentation des clients sera mis en place.

Beaucoup de détails restent encore à préciser. Nous comptons que la Commission mettrait en place un processus ouvert, mais elle n'a tenu jusqu'ici que des discussions privées et n'a pas annoncé de discussions ou de processus publics. Nous surveillons attentivement la situation.

Jay Shepherd

Mark Rubinstein

Avocats de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions?

Communiquez avec Wayne McNally

(wmcnally@opsba.org)

ou Jay Shepherd

(jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Don Drone

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.837.7719

Courriel : ddrone@oesc-cseo.org